



Après le collège, le lycée et les programmes, les élections...

Le ministère de l'Éducation nationale est-il attaché à la démocratie ?

Depuis l'ouverture du scrutin le jeudi 29 novembre à 10h00, le vote électronique à l'Éducation nationale dysfonctionne gravement et les opérations électorales ont été suspendues à 14h00.

Le ministère de l'Éducation nationale, par le choix du prestataire comme par les décisions organisationnelles prises, porte la responsabilité de cette situation inacceptable.

Il se montre, à cette heure, incapable de garantir les conditions normales de mise en œuvre du processus démocratique pour les 1 135 000 personnels de l'Éducation nationale.

Les représentants de la FSU au bureau de vote central ministériel ont exigé que soient prises toutes les dispositions pour permettre l'expression du vote des personnels et la sincérité du scrutin.

Le vote devrait de nouveau être possible dans la matinée du vendredi 30 novembre : le SNES-FSU appelle les collègues à montrer leur attachement à la démocratie sociale dans l'Éducation nationale et au paritarisme en votant massivement dès qu'elles/ils en auront la possibilité.

À Paris, le jeudi 29 novembre 2018, 21 h

Contact : Mélanie FAIVRE, attachée de presse, 06 72 54 08 53